



Cfdt:

CFDT EFS AURA

Lettre d'information régionale du mois de Mai 2026

**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

EDITO

Etre soi, au travail, sans crainte

Le 17 mai marque la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Cette journée n'est pas symbolique : elle nous rappelle que, partout dans le monde, mais aussi en France et dans nos environnements professionnels, des personnes continuent de subir discriminations, invisibilisation ou violences en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

À la CFDT, nous affirmons avec constance que le respect de chacune et chacun ne se négocie pas. L'égalité n'est pas un principe abstrait : elle se vit au quotidien, dans nos services, dans nos équipes, au sein de l'EFS comme ailleurs.

Pouvoir être soi-même au travail est une condition essentielle du bien-être et de la qualité de vie professionnelle.

La CFDT porte des valeurs humaines fortes, fondées sur la solidarité, le respect et l'engagement. Ces valeurs doivent se traduire concrètement dans nos pratiques :

- refus de toute forme de discrimination,
- vigilance face aux propos inappropriés ou stéréotypes,
- soutien aux collègues victimes de comportements hostiles.

La CFDT agit pour faire progresser les droits et les mentalités. Cela passe notamment par :

- la promotion d'un environnement de travail inclusif,
- la formation et la sensibilisation des équipes et des encadrants,
- la mise en place de dispositifs d'alerte et de protection efficaces,
- l'accompagnement des salariés confrontés à des situations de discrimination.

Nous défendons un collectif de travail où la diversité est une richesse, et non une source de mise à l'écart.

Agir ensemble, au quotidien

L'inclusion ne se décrète pas : elle se construit chaque jour, par des attitudes concrètes et un engagement collectif. Chacun peut être acteur :

- en refusant les blagues ou remarques discriminantes,
- en adoptant une posture d'écoute et de respect,
- en soutenant ses collègues.

Le rôle des représentants du personnel est aussi d'être un relais, une écoute, un appui pour celles et ceux qui en ont besoin.

En ce mois de mai, la CFDT de l'EFS AURA réaffirme son attachement à une valeur simple mais essentielle : chacun doit pouvoir travailler dans un environnement sûr, respectueux et inclusif.

Parce que derrière chaque combat pour l'égalité, il y a des parcours de vie, des collègues, des personnes.

Parce que le respect n'est pas une option.

Parce que le travail doit être un lieu d'émancipation, jamais d'exclusion.

La CFDT, engagée pour l'égalité réelle et le respect de toutes et tous.




12 Mai 2026 : la journée internationale des Infirmières et Infirmiers

A l'occasion de cette journée voici un focus sur les IDE de la région (au 31 décembre 2025)

Effectif IDE - AURA 2025




- 242 IDE au total (dont 27 intérimaires) pour 186 ETP
- +20 personnes vs 2024
- 19 % de l'effectif régional

 **Turnover**
22 départs en 2025

-  Par ancienneté
- 60 % < 5 ans → fort renouvellement seulement 2 IDE > 26 ans d'ancienneté



Par âge

-  < 36 ans : 85 (35%)
-  > 56 ans : 37 (15%)
-  intermédiaires : 120 (50%)

Organisation typique d'un secteur en tension : on remplace plus qu'on ne stabilise

La CFDT craint :

- Perte de savoir-faire et mémoire professionnelle
- Risque de désorganisation et perte de qualité des pratiques
- Besoin permanent de formation et d'encadrement

Rémunération (hors primes à périodicité non mensuelle - base 35 heures)

- des IDE : 3 200 € brut mensuel en décembre
- vs 3 550 € moyenne régionale

la CFDT agit tous les mois en négociations nationales pour augmenter les salaires les plus bas et améliorer les conditions de travail de tous !

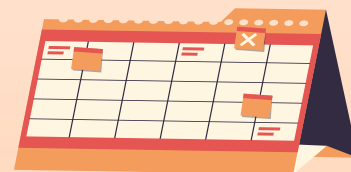
Mise en place d'Astreintes du personnel EFS pour le prochain G7 en Haute Savoie

Le CSE a été consulté sur le projet de mise en place d'astreintes exceptionnelles en juin dans les services d'IH/DEL de la Haute Savoie (Annecy et Annemasse), au PSL de Décines au service logistique de Lyon.

 Vote favorable CFDT

MAIS vigilance sur :


Maintien du Volontariat + repos et organisation de la planification du personnel le lendemain de l'astreinte, en cas d'intervention un repos minimum de 9h sera impératif !



Vidéosurveillance Décines, suite...

Au final une seule nouvelle caméra dans la zone kanban du service prélèvement à Décines: La direction entend limiter les vols de médicaments notamment...

Retrait d'une caméra prévue dans la zone "repas/four micro-ondes" suite aux discussions du dernier CSE (voir comm' CFDT d'avril)

 Action CFDT positive : l'inspection du travail alertée par la CFDT en amont suivait le dossier de prêt !



Projet d'extension des horaires de la Maison du Don de Chambéry

Comme sur les autres MDD de la région ce projet se traduit pas une forte dégradation des conditions de travail et de grosses modifications de l'organisation:

- Hausse de la charge → objectifs plasma + rythme intensifié
- Multiplication des horaires courts tardifs et travail du samedi
- Inquiétudes sur fatigue, TMS et risques psychosociaux

En séance la CFDT rappelle que l'efficacité exigée ne peut pas se faire au détriment des conditions de travail des personnels. **Les plages horaires courtes, de 4h30 à 6h00 de travail proposées posent de réels problèmes d'organisation, de sens et de pénibilité :**



- Elles augmentent les amplitudes journalières sans apporter de véritables bénéfices
- Elles génèrent une désorganisation des plannings, une multiplication des prises et fins de poste, et même en amont une surcharge de travail directe dans la réalisation du planning
- Elles dégradent fortement l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, notamment pour les salariés contraints d'intervenir sur des créneaux tardifs pour une activité limitée. En effet la quasi-totalité des personnels sont à temps partiel, pour certains subis. Quand il faudra faire 2 heures de trajets pour travailler 4h30, quel est l'intérêt de rester travailler à l'EFS ? avec l'essence à plus de 2 euros le litre, la question se posera rapidement pour nombre de salariés de Chambéry. La généralisation de ces petits temps de travail rendra très difficile le passage à temps plein pour ceux qui le souhaitent. L'ajout du poste de sang total le mardi après-midi est initialement un souhait des salariés pour soutenir les postes de plasma qui, avec l'accroissement du nombre de rdv augmente significativement la charge de travail, mais au final l'horaire de poste proposé n'est attractif ni pour les salariés ni pour les donneurs.
- et enfin, elles exposent les équipes au final, à une fatigue accrue

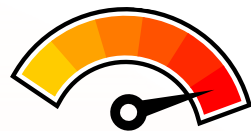
La CFDT considère que la polyvalence demandée « Accueil - collation » et « EPD - accueil » ne pourra se faire que sur le volontariat des personnels.

En effet notre Convention Collective ne permet pas qu'un salarié occupe 2 emplois repère de la CC.

Pire la CFDT alerte la direction sur le sentiment d'injustice exprimé par des salariés (votre emploi pourra être effectué par d'autres, vous êtes interchangeable).

Concernant ce projet d'extension d'horaires avec postes « courts et tardifs » pour la CFDT c'est NON !!

Mai 2026 : épisode de canicule précoce inédit, des préconisations à appliquer dès à présent !



La **note nationale EFS du mois d'avril 2026** rappelle l'organisation du travail spécifique à mettre en place lors des alertes « Vigilance canicule » (jaune, orange et rouge) de Météo France :

- autoriser les chaussures ouvertes attachées, sauf pour les manoeuvres de chargement/déchargement/manipulation des « rolls », pour lesquelles les chaussures de sécurité ou les coques de protection restent obligatoires ;
- autoriser le retrait de la blouse pour les personnes qui le souhaitent à tous les postes (accueil, EPD, prélèvement, collation) à la condition de maintenir l'identification « EFS » de la personne visible par le port obligatoire du badge

...le futur marché de vêtements de travail, qui sera opérationnel en 2027, intégrera la recherche d'une tenue de travail adaptée aux périodes de forte chaleur pour les personnels de collecte.

- démultiplier le nombre de pauses et/ou les prolonger en diminuant le flux de donneurs sur rendez-vous et en permettant au superviseur de collecte de modérer le flux des donneurs spontanés ;
- adapter le poste de travail des salariés s'étant signalés comme vulnérables à leur responsable si leur état de santé le justifie.



La **note régionale AURA** du 26 mai prévoit, en plus, les conditions d'annulation de la collecte : « En cas de conditions extrêmes de travail **le superviseur** de collecte après **concertation avec l'ensemble de l'équipe** peut à tout moment interroger son responsable hiérarchique sur le maintien de la collecte. Si la **décision unanime** est d'envisager l'annulation de la collecte, ce dernier interrogera le responsable régional des prélèvements pour la prise de décision définitive.

la Direction prévoit donc que l'annulation de la collecte ne se fera que si tout le personnel de la collecte est d'accord !



En cas de besoin appelez vos représentants CFDT

De plus le note régionale 2026 ne reprend ces points de la note nationale :

- **Modification des horaires (collectes le matin) le plus possible**
- **réduire le flux de donneurs, modérer les entrées, adapter les rendez-vous**
- **Adaptation des postes pour les salariés fragiles et Prise en compte des situations individuelles :**

les personnels vulnérables ou à la santé fragile doivent se signaler à leur responsable



Cfdt:

ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contacts CFDT de la région

Jean Paul NALLATAMBY, Délégué Syndical
Régional CFDT EFS AURA Tel : 06.59.44.33.78
mail : nallajpaul@yahoo.fr

Roland CLERC, Délégué Syndical Régional
CFDT EFS AURA
Tel : 06.66.79.96.49/ mail :
rolandcfdt69@gmail.com



le site internet CFDT EFS est ICI :

<https://www.cfdt-efs.fr/>

NE PAS ÊTRE
AU-DESSUS,
JUSTE À LA
HAUTEUR.

CFDT
1^{er} SYNDICAT
DE FRANCE.

REJOIGNEZ - NOUS. 

